

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

ABONNEMENTS :

SUISSE 1 an Fr 9.— avec Bulletin officiel Fr. 18.50
 6 mois „ 5.— „ „ „ „ 7.
 3 mois „ 2.75 „ „ „ „
 ETRANGER un an Fr 17.—

Règle des annonces :

Publicités Avenue de la Gare - Sion
 Tél. 2.12.36 - Chèq. postaux II c 485
 Bureaux : Lausanne, Genève, Fribourg, etc.
 Correspondants à l'Étranger.

Annonces : La ligne millimètre : Canton & ct., Suisse 10c.
 Étranger 12 ct. RECLAMES : 30 ct.

Téléphone 2.19.05
 Administration, Rédaction
 Expédition, etc.

Compte de Chèques postaux Nc 1748
Imprimerie Gessler, Sion

Forteresse assiégée

On a souvent comparé notre pays à une forteresse assiégée. Les difficultés très grandes de notre ravitaillement en matières premières sont bien faites pour ancrer cette image dans les esprits!

Hier encore, nous étions informés des durs pas de notre commerce par la voie maritime. L'aggravation du blocus et le déplacement du centre de gravité de la guerre navale en Méditerranée, bloquent les navires affrétés par la Suisse et rendent inutilisables les ports italiens, français et même espagnols pour un trafic régulier et suivi.

Devant l'imminence d'opérations de guerre devant se dérouler dans la Méditerranée occidentale, le gouvernement italien a bien voulu donner un avertissement au Conseil fédéral. Les ports italiens vont effectivement être fermés à tout le trafic des neutres.

Si nous examinons le commerce extérieur de la Suisse d'un peu près, nous constatons que l'image d'un « siège » n'est pas tout à fait conforme aux réalités.

En décembre dernier, la statistique fédérale des importations indiqua pour 151 millions d'entrées de marchandises en notre pays. Il y a bien quelques fissures dans les murs crevés. Les assiégés gardent un contact assez fréquent avec les territoires éloignés du camp des « assiégeants ».

Nos importations ont même atteint un niveau aussi élevé que celui que l'on a enregistré en décembre de l'année de paix 1938. Il n'est que de peu au-dessous des chiffres du même mois de 1937.

Par contre, il est exact que le commerce extérieur de la Suisse ne fut jamais plus mauvais que pendant l'été 1940, soit de juillet à septembre, c'est-à-dire jusqu'au moment de l'entrée en guerre de l'Italie et de l'occupation, par l'armée allemande, des deux tiers du territoire de la France.

Dès après ces événements, le commerce helvétique avec les pays étrangers a pu reprendre vie. L'ensemble de l'année 1940 indique un total d'importations de 1854 millions de francs. Depuis 1931, on n'avait ja-

mais enregistré d'aussi fortes entrées, sauf en 1939.

On peut dire que la Suisse est devenue comme un immense entrepôt de marchandises. En donner le détail et la nature complète n'est pas faisable, les statistiques ne renseignant pas là-dessus.

Mais nous pouvons être convaincus que les commerçants suisses ont été assez avisés pour ne pas passer des contrats d'affaires du genre de certains pays balkaniques qui acceptaient en bloc des fournitures de centaines de milliers de porte-plumes et autres superfluités, tandis qu'ils livraient en contre-partie de précieuses denrées alimentaires.

Les Suisses n'ont pas stocké du rouge à lèvres et des vins de Bourgogne! Ce qui est entré chez nous, ce sont des marchandises d'une valeur économique réelle: des matières premières, des denrées alimentaires, des fourrages pour le bétail, etc.

Cependant, la médaille a son revers. En raison des hausses de prix considérables, les deux milliards environ de la valeur des marchandises importées ne correspondent pas à une quantité de matières aussi grande que celle qui parvint en Suisse en 1938.

C'est l'évidence même. Toutes proportions gardées, notre ravitaillement en matériel de transformations et en denrées a été, on peut le dire sans crainte, parfaitement assuré au cours de l'an dernier. Et ceci a une importance très grande pour la stabilité des prix intérieurs.

Il ne convient guère, par conséquent, que le public se laisse trop impressionner par des renseignements ultérieurs plutôt fragmentaires et qu'il recommence à alimenter les paniques qui déclanchent des hausses artificielles du prix de la vie.

Ce sera notre conclusion, après un exposé de chiffres qui démontre que le commerce de gros en Suisse est encore bien ravitaillé et que nous sommes loin d'être la « forteresse assiégée » où les défenseurs seraient à la veille de mourir d'inanition!

Robert Séduois

Au fil des jours

On nous dira ce qu'on voudra: vive le Valais, le plus beau pays du monde!

— Du monde? Mais vous voulez rire!

Quelle prétention! Vous poussez la fibre patriotique un peu loin...

— Oh! que non! Ecoutez-moi donc cette histoire!

Dans nos hautes vallées, il y a des sociétés de chasseurs. Mais, en réalité, les sociétés de chasseurs sont des... sociétés de braconniers! En matière de chasse, nos disciples de Saint-Hubert sont même d'un sans-gêne inénarrable... Ce sont eux qui commandent!

Il n'y a plus d'autorité, plus de lois, de droits qui tiennent! Quand le chasseur sort son flingot, il peut se comparer au roi Soleil: « L'Etat, c'est moi! »

Et le dimanche, la grande question au village, pendant les mois défendus, la voici: « Qu'est-ce qu'on fait, aujourd'hui? Est-ce un yass ou une partie de chasse? »

Ce n'est pas à eux qu'on pourrait sortir la scie: « Chasseurs, sachez chasser... » Ils le savent... ils chassent toute l'année! Les voici, partant au grand soleil, l'arme au bras et maître Jacquot n'a qu'à se bien tenir!

Ceci ne se passe pas au Kamtchaka, mais en Valais.

Il paraît qu'il existe, comme cela, toute une kyrielle de clubs de « fantaisistes » et de braconniers qui se fichent du tiers et du quart et des arrêts et du gendarme! Et vive la liberté!

Le Valais, mais c'est le plus beau pays du monde pour les poseurs de lacets, tire-lèvres, amateurs de renards de lune et autres délicatesses boucanières!

C. Q. F. D.

R. de la Maya.

Des arts populaires

Nous nous étions proposé de revenir sur l'activité de la Fédération valaisanne du costume. Fort à propos, M. Joseph Gaspoz nous fait parvenir son rapport de l'année 1940. Nous y empruntons les notes suivantes:

1940 a vu se dérouler notre 3^{me} année d'existence dans une période de fer et feu, de destructions et de désastres, de restrictions et de deuils. La grâce, la finesse, l'élégance de nos costumes cadrent-elles avec les temps difficiles que nous vivons?... Certains se le demandent. Pour moi, je suis d'avis, avec le Comte Pierre de Zurich, que nos beaux costumes font partie de notre patrimoine national, comme les géraniums aux fenêtres et les fruits dans nos vergers et que même en temps de guerre, nous devons être fiers des uns comme des autres.

Bien loin de jeter le désarroi dans nos rangs l'époque actuelle nous aidera à réaliser notre bel idéal si nous avons le courage et la volonté de « tenir ».

Un large souffle patriotique anime notre population, nous nous sentons réellement un peuple de frères, nos costumes qui sont les habits de la Patrie, reviendront naturellement à l'honneur.

De plus, les matières premières arrivant difficilement de l'étranger, les gens seront bien obligés de revenir aux anciennes traditions du pays, aux anciennes habitudes de vivre et un bel avenir s'offre à notre fédération. A quelque chose, malheur est bon, dit-on: sachons cultiver de bons fruits dans le pauvre verger dévasté.

Notre Fédération compte actuellement 342 membres. Suivant les rapports que j'ai reçus, nos groupes se sont bien adaptés aux circonstances actuelles.

Les Dames ont tricoté et tricoté pour nos soldats. Des groupes: la Chanson Valaisanne, le Vieux Pays, la Clef de Sol, se sont introduits dans les cantonnements militaires pour leur offrir la joie et le soleil du Pays.

Les manifestations religieuses et patriotiques ont été rehaussées par la présence de nos groupes costumés qui s'incorporèrent de nouveau dans la vie valaisanne.

Dans certaines localités, c'est tous les dimanches que l'on a pu admirer les jeunes filles dans leurs riches costumes de la région. Et bientôt, toutes nos cités auront leur groupe du Costume qui tendra une main fraternelle aux groupes de la campagne.

Le port de nos Costumes de fête est en nette progression en 1940 et nous avons le droit de nous en réjouir.

Par contre, il s'avère beaucoup plus difficile de réintroduire le port du costume de travail, bien différent du costume de cérémonie.

Une belle expérience a été tentée dans le Haut-Valais où la collaboration de personnes compétentes et de vrais artistes a per-

Un Gil Blas valaisan ?

C'est un petit mystère que j'aimerais bien éclaircir. Peut-être, ces patients et fins chercheurs que sont MM. Pierre Grellet et Henri Perrochon viendront-ils à mon secours. Il existe un livre tout à fait charmant qui s'intitule « Trois ans de la vie et des voyages du Valaisan Bernard M***, ou Les plus courtes folies sont les meilleures », et personne ne parvient à en identifier l'auteur. Ce sont deux petits elzéviros de 171 et 200 pages, édités à Paris, chez Jussier, librairie, rue de la Vieille-Bouclerie, n° 132, en l'an XII (1804). Un roman qui semble parfaitement inconnu en Suisse, dont l'unique exemplaire (à notre connaissance) est la propriété de l'excellent historien valaisan, J.-B. Bertrand. Les deux petits volumes furent découverts par leur actuel propriétaire à Paris, sur les quais, et pavés leur pesant d'or. Le fait est qu'ils paraissent rarissimes. Une reliure extrêmement soignée indique, par ailleurs, que le volume fut entouré de vénération. Il le méritait.

C'est un récit à la manière de « Gil Blas » écrit avec la même aisance, en ce même style spirituel, moqueur, si parfaitement accordé au XVIII^{me} siècle. Même variété prodigieuse des aventures, même naïveté drôlatique du personnage principal, même appétit de poursuivre une histoire aux rebondissements perpétuels. On se laisse prendre réellement au charme de ces pages, c'est avec un réel intérêt que l'on en cherche l'auteur.

**

Le héros est né à Sion autour des années 1775. Au contraire de sa famille, toute positive et occupée de sa réussite, Bernard ne rêve que philosophie. Malgré les reproches de son père, il devore les auteurs les plus dange-reux. Ce sera la source de malheurs profonds. Désirant faire partager à sa cousine, Marianne, les joies de la science et du raisonnement, il l'entraîne à de fréquentes promenades. On devine ce qui arrive. Un jour, la servante le surprend dans une chambre où elle s'appropriait à aligner des pots de confitures. « Jésus, Maria! » Le cri échappe de son cœur avec une telle spontanéité qu'il semble presque étrange qu'un auteur ait pu l'inventer.

Voilà le début de toutes les aventures, le départ pour Vevey, Berne, la première bêtise dans une rue sourde, l'enrôlement dans l'armée prussienne. En passant, notre fils de bonne famille se vante de connaître Voltaire, Diderot surtout Rétif de la Bretonne et Mercier. C'est beaucoup de science pour un beau

garçon que l'on roue de coups dans les camps. Sauvé par une femme légère, il rencontre un philosophe, un disciple de Kant, qui nous amuse délicieusement. On dirait ici des fragments des « Provinciales ». Rien n'est plus cocasse que l'exposé des idées du grand philosophe et notre Valaisan devient Kantien avec une bonne grâce charmante.

Il est vrai que cette adhésion lui assure le couvert et les tendresses de la maîtresse du logis. Chassé, il tombe dans une secte d'illuminés, qui le contraignent de se rendre en Russie afin d'y porter la lumière à ce peuple qui doit parvenir le premier à la perfection de la vie sociale... De Gotha à Hanovre, puis à Hambourg, nous suivons notre aventurier sans un moment de lassitude. De larges descriptions nous conduisent dans les villes. Elles ne semblent pas faites au hasard d'une imagination secourue par un manuel de géographie.

Naturellement, les aventures libertines deviennent de plus en plus fréquentes. La petite compagne de voyage succombe au milieu d'une forte tempête qui semble engloutir le bateau qui les porte à Moscou. Nous voici dans la ville. Elle est largement décrite, elle aussi, et l'œuvre de Pierre-le-Grand, magnifiée avec un grand luxe de détails. C'est que notre auteur connaît son histoire et ne se fait pas faute de nous donner son jugement sur les milieux et les hommes. Son discours sur Catherine II aurait pu être écrit par Diderot. Son admiration pour les bains russes serait comique si elle ne révélait son lecteur de « l'Encyclopédie ». En attendant, il se fait arrêter par la police, transporter en Sibérie. Non, à mi-chemin, un courrier le délivre. Il entre au service d'un prince, retrouve sa compagne de voyage (c'est son intervention qui l'a sauvé) et plaît à la princesse. Déjà, sa honne tournure lui cause beaucoup de misères. Au comble de sa félicité, il se voit chassé comme un chien infidèle, rencontre Kant à Königsberg, nous rapporte sur lui une anecdote assez drôle: Un soldat lassé de vivre, cherche à se faire pendre. Posté derrière sa guérite, il tirera sur le premier passant. Kant se présente, mais la vie de ce vieillard ne sera pas payée d'une corde. Il échappe ainsi à la mort et c'est un enfant de dix ans qui mourra à sa place. Notre auteur de conclure: « Si ce maniaque avait suivi son mouvement « a priori » quel aurait été, « a postériori » le sort du philosophe? »

(à suivre en 4^{me} page)



L'aide aux gosses

On sait que, de toutes parts, arrivent des secours aux enfants. Dans les pays occupés, ils manquent de vitamines. On leur fournit, dans ce but, des bonbons spéciaux, contenant la précieuse substance.

VARIÉTÉS

UN VENERABLE CENTENAIRE

La plume métallique!

Si l'on vient de célébrer le centenaire de la plume d'acier, il faut se rappeler qu'on doit à Aloïs Senefelder, l'inventeur d'innovations techniques, la plume d'acier n'eût, au début, aucun succès; la plume d'oie se vendait contre l'intruse. Ce fut le naturaliste anglais Faraday qui attira l'attention des fabricants sur la jeune invention. Plusieurs techniques de plumes d'acier existaient dès 1800, en Grande-Bretagne, mais ce n'est qu'en 1828 qu'elle fut réellement introduite sur le continent. Après plusieurs perfectionnements, la plume d'acier commença sa marche triomphale, si l'on peut dire. Aujourd'hui, elle doit nouveau lutter pour conserver la faveur publique. Elle est rudement menacée par le stylo en verre. Mais la plus grande concurrence est faite à la plume d'acier par les plumes-réservoir qui pénètrent dans les pays toujours plus larges.

LES JAPONAIS DEVRONT SE MARIER A 25 ANS ET AVOIR AU MOINS 5 ENFANTS

Le gouvernement nippon a promulgué une loi concernant la politique démographique du Japon.

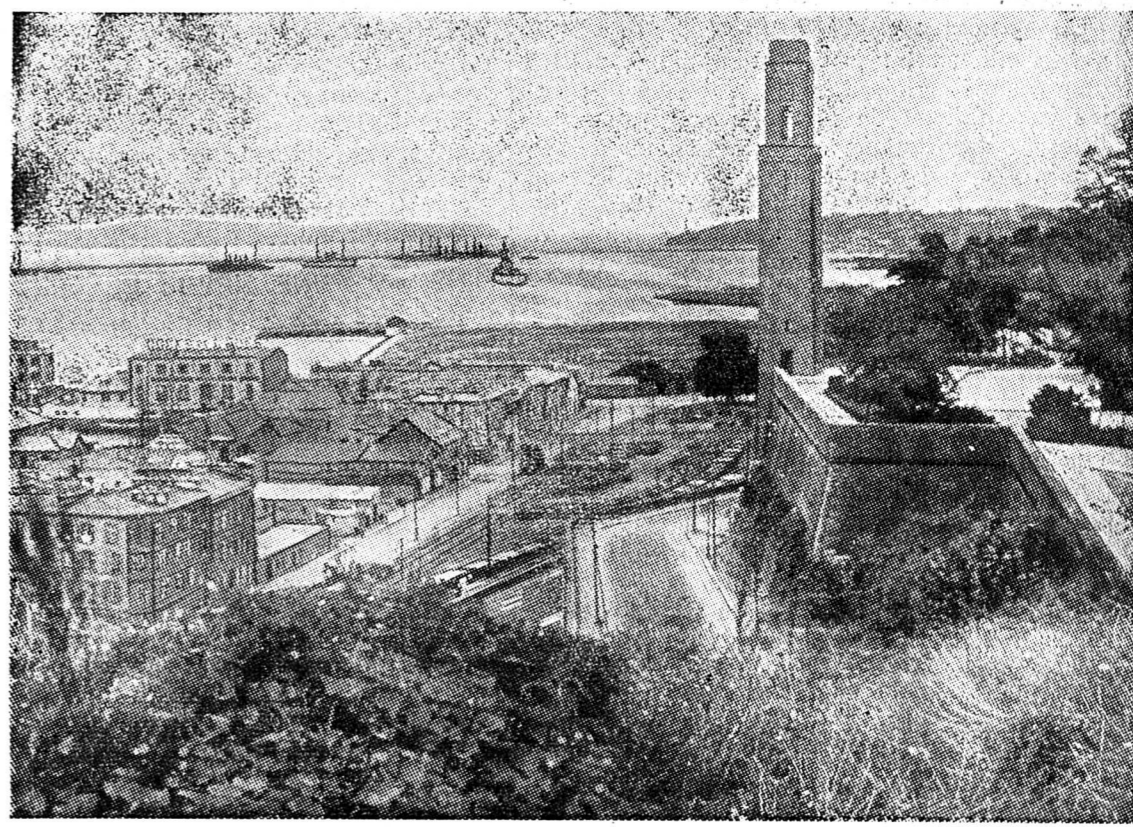
Aux termes de cette loi, en 1960, le Japon devra avoir une population de 100 millions d'habitants.

La loi prévoit notamment les mesures suivantes:

Pour les dix ans qui suivront, les hommes devront en moyenne se marier à l'âge de 25 ans et les femmes à l'âge de 21 ans. Il faut, qu'en moyenne, chaque famille ait cinq enfants.

2. Des réductions d'impôts et des allocations seront données aux familles qui ont beaucoup d'enfants, tandis que les célibataires devront payer des impôts supplémentaires: des prêts de mise en ménage seront accordés.

VOS IMPRIMÉS SONT LE REFLET DE VOTRE RAISON SOCIALE



Paysage des grands fleuves. A l'arrière-plan on aperçoit la flotte d'Indochine à l'ancre

mis la création d'un costume de travail, sévère, pratique, inusable et bon marché. Il est porté tous les jours par quelques jeunes filles de Brigue et de Viège que j'ai souvent eu la tentation d'arrêter pour leur présenter mes hommages et mes félicitations. Dans d'autres localités, il est porté également, mais dans l'ensemble du Haut-Valais, il n'a pas encore été adopté par la population. Il faudra encore bien des efforts à M. le préfet Pacozzi et Mmes Dr Burcher et Amherdt avant de réussir complètement.

Dans le centre, nous reculons plutôt sur ce terrain, et dans les villages qui possèdent pourtant un costume local très pratique, les femmes se métamorphosent de plus en plus en lourds mannequins en fourreaux droits.

Dans le Bas-Valais, pays de la danse par excellence, le costume de travail ne se porte plus, sauf peut-être à Isérables. Quelle est la personne qui se mettra à la tête de ce mouvement de rénovation paysanne?

En Suisse allemande, en Gruyère, le costume de travail connaît la grande vogue. Il est une belle source de travail et d'économie pour les gens de la campagne...

Chez nous, nos gens s'entêtent à vouloir imiter les citadins; quand leur fera-t-on comprendre que ce faisant, ils se diminuent; que la mode a été créée pour les Dames de la ville qui ne travaillent qu'à l'intérieur des maisons: appartements, bureaux, magasins. Ces mêmes dames entreprennent-elles une course en montagne, se hâtent de modifier leur tenue.

Le costume, fruit d'une expérience séculaire est le seul vêtement qui puisse donner satisfaction à la femme de la campagne qui est constamment appelée hors de la maison: au jardin, à l'écurie, à la fontaine, dans les prés et les champs.

Comment leur faire savoir! Qui financera l'entreprise? Là, comme ailleurs, hélas, pas d'argent, pas de Suisses...

(à suivre)

La guerre et les événements

„Nous devons gagner ou périr“
dit le Premier Lord de l'Amirauté britannique

Lord Alexander, premier lord de l'Amirauté a prononcé le 31 janvier, à Preston, un discours dans lequel il a dit notamment:

— Nos plus dures épreuves sont à venir. Notre courage et notre endurance devront atteindre un niveau encore plus élevé. Le jour inévitable se rapproche où la machine de guerre la plus puissante que le monde ait jamais connue sera lancée de nouveau en avant. Nous devons faire face à l'attaque tout seuls et nous devons gagner ou périr.

L'heure la plus solennelle de notre histoire approche et nous serons à la hauteur de la situation. Ce n'est pas la première fois que notre destin est en jeu.

M. J. L. Garvin, écrit dans l'« Observer » (Londres): « Il ne semble pas évident à Hitler et à ses conseillers que la Grande Bretagne est, dans toute cette guerre, la citadelle et la clé du monde. Les augures américains considèrent cette vérité actuelle comme toujours plus plausible. Chez nous, chaque individu, homme ou femme, doit avoir pleine conscience de cette certitude: que la crise, dans notre existence — qui dépasse en ampleur toutes celles du passé — doit éclater d'ici à Pâques. Et même, selon le jugement de tous les experts compétents, la grande ampleur du péril qui menace notre existence, ici en Angleterre et sur les mers, pourrait bien se manifester au cours des prochaines semaines. Certains propagandistes de l'Axe prédisent que la procédure de notre condamnation commencera l'un de ces prochains jours par l'attaque combinée de l'Allemagne par les airs, par mer et sur terre.

Le colonel Frank Knox, secrétaire d'Etat

Après le discours d'Hitler

Moins de trois heures après le discours de M. Hitler, le président Roosevelt autorisait la publication de l'assurance qu'il avait donnée à lord Halifax d'une aide de plus en plus considérable à la Grande-Bretagne.

L'assurance du président Roosevelt a notamment la teneur suivante:

« Soyez assurés que pour votre travail ici, vous pouvez compter en toute circonstance sur mon entière collaboration et sur celle des différents services de mon gouvernement. Soyez également assuré que nous sommes fermement résolus à augmenter sans cesse

de la Marine, a été entendu par la Commission des Affaires étrangères du Sénat américain, sur le projet de « prêt-bail » de matériel de guerre. Il a insisté pour que le Congrès vote le projet, en invoquant notamment des informations d'Allemagne, selon lesquelles les forces armées du Reich auraient l'intention de tenter prochainement une invasion de la Grande-Bretagne.

Le colonel Knox a souligné les succès obtenus récemment par l'Allemagne à la fois par la guerre sous-marine et par les bombardements des centres industriels. Il a remarqué que la Grande-Bretagne n'avait pu encore trouver une méthode efficace de convoi pour protéger sa marine marchande.

Selon l'« Observer »: Si l'Allemagne accepte l'alternative de l'attaque directe, on peut dans une certaine mesure, prévoir les méthodes qui seront appliquées. Un de ses espoirs sera de parvenir à anéantir complètement la défense britannique sur une vaste étendue. L'attaque allemande devrait donc se produire d'un coup et avec le maximum de ses forces, et elle devrait être si écrasante qu'elle permettrait aux Allemands d'obtenir un résultat décisif au bout d'une quinzaine de jours. L'attaque contre la Grande-Bretagne, si elle se produit, devra être une attaque totale en ce sens que chaque homme et chaque appareil devront être lancés dans la bataille et concentrés afin de pouvoir tous frapper en même temps et dans un court espace de temps. Les événements ont prouvé que les Allemands ne les expédient pas parcimonieusement.

l'aide à la Grande-Bretagne et à mettre à sa disposition le flot croissant d'armes et de munitions que produit en quantités sans cesse plus considérables l'industrie américaine.

Le colonel Knox, ministre de la marine, dans une allocution a déclaré: « J'aimerais mieux mourir dans le combat que de vivre sous un régime totalitaire. La Grande-Bretagne est en première ligne, nous ne pouvons nous permettre de marchander. Au contraire, nous pouvons pousser sans crainte la générosité jusqu'à l'excès ».

Nouvelles de l'étranger

TUÉ A LA MITRAILLEUSE

On mande de La Havane que le représentant de la Radio de Cuba, M. Menendes, a été tué dans la rue, à coups de mitrailleuse, alors qu'il passait en automobile. On pense que les auteurs du crime sont membres d'une organisation révolutionnaire.

LE VOL TRANSATLANTIQUE D'UNE MOUETTE

En pêchant sur le Danube gelé, un pêcheur de Budapest a réussi à capturer une mouette portant à une patte un anneau d'identité. Il sut ainsi que l'oiseau venait de la province canadienne du Saskatchewan. La mouette avait accompli en vol la distance d'environ 20,000 kilomètres.

L'ACCROISSEMENT DES IMPORTATIONS AMERICAINES EN RUSSIE

Les milieux intéressés britanniques voient une attention croissante au problème des fortes importations de produits américains en Russie, importations qui permettent à l'U. R. S. S. d'envoyer ses propres marchandises en Allemagne. On pense que lord Halifax s'entretiendra de ces problèmes avec le ministre américain des affaires étrangères.

UN ONCLE ET SON NEVEU SE LIVRENT UN DUEL A MORT

A quelques kilomètres de Montélimar, dans le petit village français de Cléon-d'Andran, deux hommes étaient partagés par une querelle farouche.

Francis Ferréol, 65 ans, et son neveu Emile Barnouin, ne pouvaient, comme on dit « se sentir ».

Au cours d'une querelle sauvage, les hommes décrochèrent leurs fusils dans la salle à manger de la ferme où ils habitaient, chargèrent leurs armes et se livrèrent un combat sans merci.

L'arme du neveu rata. Celle de l'oncle partit. Deux coups de feu abattirent Emile Barnouin, qui s'écrasa sans vie.

L'oncle pris de remords, recharga une seconde fois son arme et tira une troisième balle contre lui. Il se fracassa la mâchoire.

LE RASSEMBLEMENT NATIONAL POPULAIRE FRANÇAIS S'EST CONSTITUÉ A PARIS

On apprend de source bien informée que

des organisations comptant plus d'un demi-million de membres ont déjà promis leur concours au « Rassemblement national populaire ». Jusqu'ici, deux assemblées ont eu lieu pour mettre au point l'organisation du mouvement à Paris.

Ont pris part à l'assemblée constitutive MM. Rivolef, Goy et Senac comme représentants des organisations des anciens combattants, ainsi que M. Deloncle, MM. Giroux et Roy représentants les syndicats.

Parmi les membres de l'ancien parlement figurent MM. Deat, Alemans, Spinasse, Adrien Marquet, Lafaye, Cayrel, Renaitour, Montagnon, du secours national d'hiver; Prade, Le Villain et de Pressac, conseillers municipaux de Paris. M. Grisoni, maire de ville de banlieue, M. Pierre Cathala, ancien ministre, ami politique de M. Laval, MM. Jean Luchaire, rédacteur en chef du journal « Les Nouveaux Temps », et Georges Suarez, rédacteur en chef du journal « Aujourd'hui », MM. Domange et Dupont, conseillers municipaux de Paris, ont également annoncé qu'ils adhéraient à ce nouveau groupement.

UNE HEURE DE DÉLAI

Dans les polémiques de presse qui se greffent autour des pourparlers de Vichy, on donne un détail intéressant sur la convention d'armistice franco-allemande. Il est prévu que l'armistice peut être dénoncé dans le délai d'une heure.

COLLISION EN GARE DE BERNE

Les CFF communiquent: « Cette nuit, à 23 h. 30 l'automotrice Berne-Neuchâtel 2879, est entrée en collision à la sortie de la gare de Berne, avec un wagon qui dépassait le signal de garage d'une voie adjacente. Le mécanicien, M. Gottfried Linder, assez gravement blessé, a été transporté à l'hôpital. Neuf voyageurs ont été légèrement blessés. Quatre ont reçu des soins à l'hôpital de Berne.

L'automotrice a subi des dégâts importants, ainsi que le wagon tamponneur. La circulation a été interrompue pendant quelques heures sur la voie de Berne à Ausserholli-gen ».

Chronique Suisse

LE PROCES FONJALLAZ

La Cour pénale du Tribunal fédéral a fixé au 24 février l'ouverture des débats de l'affaire d'espionnage impliquant Arthur Fonjallaz et six autres accusés. La Cour siégera à huis clos, au palais du Tribunal fédéral à Lausanne.

L'INTERMENT EN SUISSE DE L'ARMÉE DE L'EST

Il y a eu soixante-dix ans, le 1er février, que l'armée française de l'Est massée autour de Pontarlier et forte de 85,000 hommes, franchissait la frontière suisse aux Verrières et était internée en Suisse.

LA « MISE EN BOITE » COMMENCE !

D'après le « Bund », le Conseil fédéral va soumettre prochainement à la commission des pleins pouvoirs une ordonnance visant les publications qui traitent de sujets politiques, économiques ou militaires. Ces écrits devront être soumis avant leur diffusion à l'approbation de la division Presse et Radio. Leur distribution ou leur vente sera interdite s'ils compromettent de quelque façon la sûreté intérieure ou extérieure du pays. Dans tous les cas, leur provenance, le nom de l'auteur et celui de l'éditeur devront être clairement indiqués. Il ne s'agit pas ici, bien entendu, des journaux quotidiens ou des périodiques.

UNE FILLETTE ECRASEE PAR UNE CAISSE A GRAVIER

La petite Anne-Marie Borgognon, âgée de 4 ans et 6 mois, jouait aux abords d'une maison à Vesin (Genève), lorsque une caisse à gravier appuyée contre le mur tomba lourdement sur elle. La tête de la malheureuse petite fut écrasée et la mort fut instantanée.

UN DEUIL DANS LA PRESSE

On annonce le décès à l'âge de 50 ans, des suites d'une crise cardiaque, de M. Marcel Chopard, rédacteur en chef de la « Feuille d'Avis des Montagnes » et président de l'As-

sociation de la presse neuchâteloise. Le défunt était entré en 1920 déjà à la rédaction du journal local.

LE PORT DE GENES N'EST PAS FERME A LA SUISSE

La Légation d'Italie à Berne dément de la façon la plus formelle la nouvelle parue dans des journaux et selon laquelle le port de Gènes serait fermé au trafic des neutres en prévision d'imminentes opérations de guerre en Méditerranée occidentale. Le port de Gènes restera ouvert au trafic comme par le passé et les navires loués par le Gouvernement fédéral pourront librement mouiller dans le port et continuer leur navigation.

Canton du Valais

Chez les conservateurs

Le Parti conservateur-catholique valaisan a examiné la situation électorale en Valais. Son grand comité se réunissait samedi à Sion, en séance non publique, sous la présidence de M. Haegler.

L'attitude du parti conservateur est absolument favorable à la collaboration gouvernementale, l'expérience actuelle ayant démontré la parfaite loyauté du représentant de la minorité.

Le grand comité décide, en conséquence, de s'en tenir au statut quo en ce qui touche au Conseil d'Etat.

Pour le Grand Conseil, le parti conservateur est prêt à aller à la lutte.

Fidèle à ses principes fédéralistes de toujours, il laisse aux comités des districts la plus grande liberté d'appréciation des circonstances locales et, notamment, s'en remet à eux du soin de juger s'il est opportun de conclure des ententes sur la base des positions actuelles des trois partis, ou d'entamer la bataille pour exclure les socialistes, dans les localités où il est avéré qu'ils n'ont pas le quorum.

L'assemblée du parti radical

Cette nombreuse assemblée — 241 délégués — a eu lieu dimanche après-midi, à l'Hôtel de la Gare à Sion. Elle fut ouverte par M. Flavien de Torrenté, qui se félicita de voir ici « la crème, l'élite du parti radical valaisan », parti qui, au point de vue économique, forme le ressort du pays. L'orateur croit que la collaboration s'impose, en raison des circonstances, mais avec la condition que le sentiment de la dignité soit respecté.

M. Marcel Gard, président cantonal du Parti, a présenté le tour d'horizon fédéral, notant que, malgré son échec à Berne, M. Camille Clitfin sort renforcé de cette épreuve et qu'il garde la pleine confiance des radicaux valaisans.

Passant à la politique cantonale, l'orateur a constaté qu'au point de vue électoral, la collaboration a provoqué une certaine diminution d'activité, par contre elle a été faite dans l'intérêt du pays. Il regrette qu'il y ait eu des manquements aux engagements pris. Les clauses des conventions passées n'ont pas été respectées dans tous les cas.

Ces quatre ans de collaboration n'ont donc pas permis au comité central radical de tirer des conclusions définitives. Dans certains milieux conservateurs, on est très éloigné, dit-il, du véritable sens qu'il faut donner à l'idée de collaborer. Pour porter ses fruits, cependant, cette collaboration devrait être poursuivie. Ceci, en raison des circonstances. Elles ne dépendent pas de nous. Les difficultés économiques sont d'un ordre tel qu'elles peuvent nous placer devant le spectre de la famine. C'est pour ces raisons que le comité radical se considère devant l'impossibilité de prendre la responsabilité de la rupture. Celle-ci interviendrait peut-être, si les circonstances étaient différentes.

L'orateur donne connaissance des délibérations intervenues à Sierre et à Sion, entre comités inter-partis. Il est possible que, si les circonstances étaient autres, nous poserions le problème sous d'autres formes.

Mais aujourd'hui, au point de vue des intérêts du pays, la rupture est une faute que nous ne saurions commettre. Les pourparlers

avec le parti conservateur ont eu comme but de le mettre en présence de ses responsabilités et de l'engager, pour l'avenir, à mieux tenir compte des textes qu'il a signés.

Cet exposé se termina par divers exemples à l'appui.

M. Albano Fama, conseiller d'Etat, prend à son tour la parole pour exposer les tâches qu'il a accomplies au sein du gouvernement, en qualité de représentant de la minorité radicale. Son argumentation repose essentiellement sur une citation du « Nouvelliste valaisan » où est reconnue la bonne entente régnant désormais entre tous les membres du Conseil d'Etat.

Un projet de résolution, favorable à la participation conservatrice et radicale donna lieu à une discussion générale ad hoc.

Plusieurs délégués sont intervenus dans le débat, au terme duquel la résolution, assez longue, fut acceptée.

Le principe de la collaboration gouvernementale ayant été maintenu, M. Albano Fama sera derechef candidat au Conseil d'Etat.

Quant aux élections du Grand Conseil, qui auront lieu en même temps que celles des membres du gouvernement, elles devraient logiquement se dérouler dans la paix et l'appel adressé par les partis au peuple, à l'occasion des scrutins communaux devrait encore prévaloir. Mais il appartient à la majorité conservatrice de prendre une décision à ce sujet.

Là, les radicaux respecteront l'entente dans les régions où elle sera conclue. Précisons que partout où les conservateurs tenteront de déloger les élus socialistes actuels, les radicaux entrèrent en lutte pour faire respecter la trêve en faveur de tous les partis.

Une proposition de M. Flavien de Torrenté, tendant à permettre à deux candidats au Conseil d'Etat de se présenter dans un même district sera mise à l'étude et l'on envisagera sur ce point une éventuelle transformation de la constitution.

La séance s'acheva par un discours de M. Critin, conseiller national, qui donna des éclaircissements sur les récentes élections au Conseil fédéral.

MARTIGNY — Madeleine Ozeray accompagnée par Louis Jouvét, jeudi soir, au Casino Etoile

Voilà certainement un événement artistique d'importance dû à l'initiative de M. Darbellay et du Théâtre de Lausanne. En effet, le jeudi 6 février, à 20 h. 30, on aura le plaisir d'entendre au « Casino Etoile » le célèbre artiste Louis Jouvét, brillant causeur, éminent artiste, conférencier de grande valeur, qui nous parlera avec infiniment d'esprit, de tact et de savoir de « Molière ».

Au cours de la conférence, la non moins célèbre artiste Madeleine Ozeray et Jouvét, lui-même, interpréteront quelques scènes de « l'Ecole des femmes ».

Voilà certes un plaisir de qualité et comme des trains sont prévus pour rentrer les nombreux spectateurs qui se presseront au Casino, on peut à bon droit penser que tout le Valais se rendra à Martigny pour applaudir Louis Jouvét et Madeleine Ozeray.

Deux trains de nuit: Martigny-Sion-Sierre et Martigny-St-Maurice, avec arrêt à Vernayaz. Au surplus, tram à la sortie pour Martigny-Bourg.

Prix des places de 2 à 4.—, droits en sus. Location fonctionne sans interruption de 9 h. du matin à 19 h., à la librairie Gaillard. Hâtez-vous, les places s'enlèvent rapidement.

P.-S. — Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de la confusion qui s'est produite: En effet, dans notre dernier numéro, nous avons annoncé, par erreur, que la Compagnie Louis Jouvét viendra interpréter l'« Ecole des femmes » à Martigny. Louis Jouvét donnera une conférence sur « Molière » et interprétera quelques scènes de l'« Ecole des femmes », avec Madeleine Ozeray.

MARTIGNY — Réunion conservatrice

Dimanche après-midi, à Martigny, les conservateurs du district ont décidé, sous la présidence de M. Prosper Thomas, préfet du district, et après une discussion animée, de proposer aux radicaux une liste d'entente pour les élections au Grand Conseil sur la base de

6 candidats conservateurs contre 7 candidats radicaux. La réponse du parti radical fixera la ligne à suivre.

CHABLES — M. le chanoine Fellay

Samedi 1er février, on a enseveli M. le chanoine Candide Fellay, au Châble, où il rendit son âme au Créateur jeudi vers 11 heures. On peut, par le concours des populations, la représentation des autorités spirituelles et temporelles d'Anniviers et de Collombey se faire une juste idée de l'attachement dont le regretté défunt se trouvait entouré pendant les années de pastoration. Nous en reparlerons plus en détail.

BOURG-ST-PIERRE — Le feu au village

A 3 h. du matin, samedi, les pompiers de Bourg-St-Pierre et un détachement de troupe ont été alertés. Le feu venait d'éclater au milieu du village. Un pâté de quatre maisons d'habitation avec granges a été la proie des flammes. Les dégâts matériels sont importants. Les causes de l'incendie ne sont pas nettement établies.

TRAFIC ILLICITE DE BENZINE

L'Office fédéral de guerre communique: Certains rumeurs ont mis sur la trace d'agissements contraires aux prescriptions sur l'approvisionnement du pays en huile de chauffage et en benzine. Ces agissements ont été commis dans le canton du Valais. Des fonctionnaires cantonaux y sont mêlés. L'enquête pénale suit son cours. Dès que sa clôture aura été prononcée, de plus amples informations seront publiées.

Le public est averti que la propagation de fausses suspicions est punissable.

BANQUE POPULAIRE DE SIERRE

En séance du 28 janvier 1941, le Conseil d'administration a pris connaissance du résultat de l'exercice 1940, qui est satisfaisant.

Le bénéfice net ressort, y compris le report de l'année précédente, après amortisse-

L O T E R I E R O M A N D E	Prochain	S O L I D A R I T É R O M A N D E	
	tirage		
	8 février		
	égale		
	Frs.		
	825.000.-		
	de lots		
	ment d'usage, à Fr. 65,425.— contre 65,529,05 en 1939.		
	L'assemblée générale des actionnaires fixée au 1er mars, à 15 heures 15, à Arnould, à Sierre.		
	Il sera proposé de distribuer un dividende de 5% net, sous déduction de l'impôt de la défense nationale, de verser Fr. 17.000.— en réserve spéciale, Fr. 1.500.— à ses œuvres d'utilité publique de Sion, environs et de reporter Fr. 4.065.— à la nouvelle contre Fr. 12.289,95 en 1939.		

ment d'usage, à Fr. 65,425.— contre 65,529,05 en 1939.

L'assemblée générale des actionnaires fixée au 1er mars, à 15 heures 15, à Arnould, à Sierre.

Il sera proposé de distribuer un dividende de 5% net, sous déduction de l'impôt de la défense nationale, de verser Fr. 17.000.— en réserve spéciale, Fr. 1.500.— à ses œuvres d'utilité publique de Sion, environs et de reporter Fr. 4.065.— à la nouvelle contre Fr. 12.289,95 en 1939.

La banque est affiliée à l'Union Suisse Banques Régionales, Caisse d'Epargne Prêts, laquelle procède à des révisions diques.

DES MALADIES DU BETAIL

Une certaine crise économique a été provoquée par la guerre.

De par ce fait, pour lutter, notre qui est essentiellement agricole, doit s'opérer d'un élevage rationnel du bétail soigner en conséquence.

Traité, en de bonnes conditions, notre bétail peut et pourra répondre aux exigences du moment. Les bons soins, une alimentation rationnelle, bonne hygiène, sont les facteurs indispensables. Il ne faut pas laisser cheptel s'anémier, bien au contraire, certaines difficultés d'approvisionnement concentrées, tourtereaux, succédanés, etc., faire face aux circonstances.

La crise peut encore s'accroître. Quelles sont les possibilités pour parer à l'anémie de notre bétail?

Certaines maladies dégénérescentes, mites sont provoquées par un nourrir incomplet au point de vue vitamines (éléments nécessaires pour la santé et la croissance).

C'est surtout les années, où par suite conditions atmosphériques défavorables fourrages ont été récoltés difficilement que les affections se font surtout sentir.

Les fourrages ont mal fermenté, manquent, sont incomplets.

Des conséquences graves en résultent: se-bas difficile, délivrance incomplète et, que, qui entravent la sécrétion lactée et souvent entraîne la stérilité.

Malgré certaines dépenses occasionnées producteurs et éleveurs, il est à considérer de maintenir l'état général des animaux de soigner les êtres qui nous fournissent une grande partie de notre alimentation: lait, produits laitiers, viandes, etc.

De nombreux produits existent pour le développement des animaux, soit au point de vue ossature (charpente osseuse) soit au point de vue corps et au point de vue production (lait, viande, etc.). A part les fourrages ordinaires (foin, regain), il est conseillé d'employer des produits frais, donnant des résultats appréciables. Citons le phosphate de chaux: produit intéressant, tre le rachitisme, mais peu assimilable, produit rend des services principalement dans les années, lorsque les fourrages manquent de terrains manquant de chaux, lorsque les circonstances atmosphériques sont défavorables.

Un autre produit qui mérite notre attention est l'huile de foie de morue vétérinaire. Ce produit est intéressant, mais parfois difficile à obtenir par suite des formalités d'importation.

Un produit suisse et nouveau, fabriqué par la renommée maison Wander, à Berne, nous recommande: c'est l'huile Vi-Dé, nourriture très concentrée (par suite des mines y contenues) vaut dix fois l'huile de foie de morue. Nous avons eu l'occasion de faire des essais dans quelques étables; les résultats ont été très satisfaisants. En peu de temps, les sujets traités avec le dernier ont fait de grands progrès.

Pour la volaille, il existe également l'huile de trèfle vi-Dé (signifie vitamine D). C. Défago, vét., Sion.

FEDERATION DES LIGUES ANTITUBERCULEUSES DU VALAIS

Les délégués de toutes les Ligues antituberculeuses du Valais se sont réunis à Sion, dimanche, en séance de la Fédération des Ligues antituberculeuses du Valais. Le président, M. le Dr Ed. Sierro, a présenté un rapport sur l'état de la lutte antituberculeuse en Valais et s'est fait l'interprète des Ligues en félicitant l'Etat du Valais de la construction du Sanatorium valaisan et pour remercier les familles Mercier, Dr Wander et Dr Weck, de leur généreuse contribution à l'œuvre si utile.

Chaque Ligue en Valais multiplie les visites des infirmières visiteuses, les cons



plus que 5 jours

1 GROS LOT DE FR. 60.000.-
au minimum
2 gagnants par pochette de 10
LOTÉRIE ROMANDE

Tirage 8 février

d'indigents, les secours aux malades et ce sont des milliers d'enfants qui sont annuellement examinés, radioscopés, à qui l'on pratique la réaction à la tuberculine.

Durant l'année 1940, les Ligues ont déversé plus de 130.000 francs pour les dispensaires, les hospitalisations, les colonies de vacances. Cette activité bienfaisante commence à porter ses fruits et toute la population du Valais, par sentiment de charité ou même par égoïsme doit se préserver de la contagion, doit collaborer à cette œuvre de salut public.

D'intéressantes observations et les résultats d'utiles expériences ont été communiqués à l'assemblée.

En remplacement du Dr Meystre, établi à Genève, le Dr Charles Brocard, de Martigny, a été élu membre du Comité.

AVIS AUX MENAGERES

A propos du rationnement des savons et des produits pour lessive, on communique encore:

« Toutes les personnes qui ont droit à la carte de denrées alimentaires ont reçu ces jours-ci une carte de savon pour les mois de février et de mars. Les coupons qui y sont attachés de 10 unités chacun, confèrent le droit d'acheter une certaine quantité de savons et de produits pour lessive selon leur teneur en substances grasses. Tous les savons et produits pour lessive qui sortiront désormais de fabrication devront par conséquent porter l'indication du nombre d'unités à détacher de la carte pour se les procurer. Pour les marchandises de fabrication antérieure qui sont encore dans le commerce et ne portent pas cette indication, la remise des coupons ne peut se faire que sur la base d'un barème qui a été distribué aux commerçants en détail. Les marchandises fabriquées, ayant la rationnement ayant la plupart une plus forte teneur en substances grasses que les marchandises fabriquées depuis, il faut, pour les acheter, remettre un plus grand nombre de coupons.

L'approvisionnement du pays en graisses et huiles impose la nécessité de réduire la ration qui était allouée les mois précédents. Aussi importe-t-il que chaque consommateur ménage les quantités qui lui sont allouées. Les militaires reçoivent une carte entière; les enfants jusqu'à l'âge de 3 ans en reçoivent une deuxième en supplément. Des cartes supplémentaires ne sont, au reste, accordées qu'en cas de maladie.

Les savons à barbe (bâtons et crème), sont maintenant aussi soumis au rationnement, de sorte que dès le 1er février 1941, tous les savons et produits pour lessives, y compris les produits exempts d'alcali, sont rationnés. La vente des produits servant à blanchir, rincer, tremper, récupérer et nettoyer, d'une teneur en substances grasses inférieure à 5%, demeure libre. On se gardera toutefois, d'employer pour le lavage ou le nettoyage d'articles textiles des produits dont l'efficacité ne sera pas certaine ».

Chronique Sédunoise

La soirée du Mænnerchor

Le chœur d'hommes « Harmonie », groupe choral de langue allemande de la ville de Sion, a donné, samedi soir, son concert tant attendu. Les salons de l'Hôtel de la Planta étaient trop exigus pour contenir le public, venu en grand nombre.

Sous la direction de M. Théo Amacker, avec l'agréable concours de Mmes Grasso-Dorthe, soprano, et H. Ebner-Hallenbarter, au piano, la Chorale présenta un programme éclectique et parfaitement choisi. Les productions alternèrent avec quelques morceaux d'orchestre.

Deux pièces marquèrent la soirée d'une tenue artistique parfaite: « Sur la mer calmée », de « Mme Butterfly » et « Sérénade française » de Léoncavallo.

Le groupe choral avait mis à l'étude des œuvres moins poussées; plus spécifiquement de chez nous. Petits chants pour soldats, « Le ravissant bouquet », de K. Haenni, « l'Ave Maria », « Im Heimattal », de Krenger, etc.

Toutes choses dites avec une belle diction, goût sûr de la langue, de la « coloratur », un amour évident du bel-canto. Nous ne pouvons que féliciter M. Amacker et ses chanteurs de leur persévérance à cultiver un art difficile et délicat et de ne pas se laisser rebuter par les difficultés matérielles de l'époque quand il s'agit de mettre sur pied, et au point, une soirée aussi réussie que celle de samedi.

Une saynète pleine de verve clôturait la partie officielle: « Radio », de Broghammer, grimages parfaits exécutés par M. Albert Gander, coiffeur, mimiques et réparties des plus savoureuses. On rit de bon cœur!

A l'issue de la séance, avant le bal, une réception eut lieu dans un salon voisin où des félicitations et congratulations s'échangent. MM. Imsand, Haenni, Montangero, Imhof, de Riedmatten, Théo Schnyder, et si nous en oublions qu'ils nous excusent! dirent toute la joie qu'ils éprouvaient en présence de la réussite du programme et de la splendide vitalité haut-valaisanne dont témoigne « l'Harmonie ».

La petite fête annuelle de cette agréable société se poursuivit, tard dans la nuit, au milieu de l'allégresse des nombreux couples de danseurs, aux sons d'un orchestre réputé pour son entrain.

La simplicité des toilettes n'avait pas exclu leur élégance. Que de rires et que de trais minois! Que de belles aux yeux de brasse, aux dents éclatantes, aux réparties pleines de malice sédunoise, aux « confidences » chuchotées à haute voix, comme pour des... sœurs! Nous avons tout admiré avec le même contentement malicieux, car s'il y a des jours pour la peine, il en est d'autres pour le plaisir des yeux et pour la sympathie sensible.

Merci au chœur d'hommes « Harmonie »

de nous avoir offert ainsi un « cocktail » de toutes sortes de bonnes choses, dont le souvenir demeure!

Un jubilé à l'Etat

Le caissier de l'Etat, M. Emile Brunner, a fêté, samedi, la trentième année de son entrée en fonctions au service de la République valaisanne. C'est une belle carrière. Elle fut toute entière consacrée au bien public et M. Emile Brunner a apporté dans l'exercice de ses délicates fonctions des qualités que chacun se plaît à reconnaître. Scrupuleux, énergique, ponctuel comme personne, poussant les devoirs de conscience jusqu'à l'extrême, il représente assurément le modèle des caissiers cantonaux.

Nous nous plaisons à le féliciter chaudement de cette belle carrière, si remplie et souhaitons que s'écoule encore pour lui de longues années d'activité.

Un grand changement dans les rouges municipaux

(Corr.) Nous apprenons que le Conseil communal vient de réunir les Services Industriels aux Services techniques de la Ville et d'en confier la direction à M. l'ingénieur Maurice Ducrey, conseiller communal.

Nous félicitons M. Ducrey pour sa nomination. Homme de grande valeur technique et administrateur avisé, il est fort bien qualifié pour assumer la tâche difficile qui lui est confiée.

M. Ducrey est ingénieur en chef du Département des Travaux publics depuis de nombreuses années. Par sa formation professionnelle et par ses grandes qualités de caractère il s'est acquis l'estime et la confiance non seulement du Conseil d'Etat, mais aussi du Grand Conseil. Il ne s'est décidé à abandonner cette situation intéressante qu'en suite de pressantes sollicitations.

Nous félicitons également le Conseil communal pour cette belle acquisition et surtout pour avoir entrepris énergiquement et judicieusement la réorganisation administrative vraiment nécessaire.

Le danger des armes à feu

Deux garçonnetts d'une dizaine d'années s'amusaient avec un flobert sur la colline de Tourbillon. Une décharge de l'arme vint frapper un jeune homme au bras. Il a fallu le conduire à l'Hôpital régional en vue d'extraire la balle. La victime a porté plainte contre ses jeunes agresseurs, qui l'ont mis en joue volontairement, dit-il.

Blessé au service

On a reçu à l'Hôpital régional, pour les soins que nécessitent ses blessures, un soldat DAP, M. Marcel Chappaley. Il s'est déchiré une main en faisant une mauvaise chute, sur la route de Savièse.

Un joli geste

Le personnel de la Maison Deslarzes, Vernay & Cie, à Sion, a eu l'agréable satisfaction de se voir allouer, outre une augmentation de salaire, un supplément de renchérissement de la vie. Ce geste, qui honore grandement la Maison Deslarzes, Vernay & Cie mérite d'être signalé et contribuera à raffermir les liens de collaboration qui unissent patrons et employés dans cette importante maison sédunoise.

Les bons patrons font les bons ouvriers.

La fête de Ste-Agathe

Comme chaque année, à l'occasion de la fête de Ste-Agathe, patronne des pompiers, notre Corps local des sapeurs-pompiers assistera à l'office divin, mercredi matin à 7 h. h. à la cathédrale. En raison de la situation actuelle, le dîner traditionnel ne pourra avoir lieu.

Avis officiel
COMMUNE DE SION

BENZINE ET PETROLE

L'Autorité fédérale a ordonné une enquête afin d'être renseignée sur les besoins du pays en benzine et pétrole.

Tous les consommateurs de benzine et pétrole à l'exclusion des propriétaires de camions et de voitures automobiles sont invités à répondre au questionnaire qui doit être retiré au POSTE DE POLICE.

Sont en particulier soumis à l'enquête: les moteurs stationnés et les moteurs transportables; les machines agricoles; les brûleurs divers; les besoins des ménages, des ateliers, des entreprises agricoles et artisanales, etc.

Les intéressés sont priés de remettre le formulaire rempli au GREFFE MUNICIPAL pour le 6 février au soir, au plus tard.

Le défaut de répondre dans le délai fixé aura des conséquences désagréables pour les consommateurs.

L'ADMINISTRATION.

DANS LES SOCIETES

Chœur mixte et Chorale — Répétition, mercredi et vendredi, à 20 h. 30.

C.S.F.A. — Mercredi 5 courant, à 20 h. 30, réunion à l'Ecole des Filles. Course de février: cabane des Violettes sur Montana.

Harmonie municipale. — Lundi, 20.30 h. répétition générale; mardi, 20.30 h. cuivres et batteries; mercredi, 20.30 h. bois et saxophones; jeudi, 20.30 h., répétition générale. Présence indispensable en vue du concert du 15 courant.

Elèves: cours supérieur, mercredi 18 h.; cours inférieur jeudi 18 h.

TRIBUNE LIBRE

Cette rubrique n'engage pas la rédaction

NOUVELLE PHYSIONOMIE DE NOTRE GRAND CONSEIL

On nous écrit: Il serait certes à souhaiter que notre Grand Conseil valaisan fasse figure neuve, ou tout au moins soit considérablement transformé pour la nouvelle période qui va s'ouvrir ce 2 mars prochain.

Indépendamment des titulaires à remplacer par suite de démissions, décès ou arrangements de conventions, nous verrions avec plaisir des candidats portant cocardes nouvelles, c'est-à-dire représentant la forme, le caractère d'un gouvernement s'adaptant aux besoins et nécessités du temps.

Un nouveau régime ou plutôt une autre compréhension de la situation créée par les événements a acquis droit de cité. Depuis bientôt vingt ans, les organisations professionnelles, les corporations sont à la tête d'une évolution économique et sociale dans le cadre de nos institutions et font entendre leurs voix pour un ordre nouveau.

Le slogan « La Suisse aux Suisses » peut très bien être complété par cet autre: « Le pays gouverné par les paysans » et par extension par les travailleurs de tous ordres, et non pas seulement par des avocats, des financiers et instituteurs qui, chez nous, en Valais du moins, forment le gros contingent parlementaire.

Les groupements économiques, les artisans et les ouvriers sont très peu représentés au Grand Conseil. Il serait justice qu'ils aient le droit de collaborer au remaniement social du pays.

Ne sont-ils pas les cellules économiques et les réelles valeurs?

On aurait moins de discours à grand orchestre, c'est possible et même certain, mais au sein des commissions se feraient entendre des voix autrement avisées, pleines de bon sens, d'expérience, d'énergie et aussi de persévérance pour la lutte du pain quotidien.

Toutefois, attention, Messieurs: à la veille des élections, tout le monde voudra être corporatiste ou appartenir aux organisations professionnelles. Les grands chefs politiques d'hier nous parleront de choses qu'ils ne connaissent pas ou qu'ils ont sciemment voulu ignorer pour les besoins de leur cause.

Pour sauver et régénérer un pays, il faut des hommes et non plus des « politcards ». La faillite du régime dans les pays qui nous entourent n'a pas besoin de commentaires.

Une solution à ce malaise social est certainement une reconstruction par le bas, je veux dire « par les organisations professionnelles paritaires », où toutes les branches de l'activité ouvrière et patronale s'entendent et réuniront leurs efforts pour aller au-devant des difficultés futures.

Sur ce grand problème et programme quelque peu nouveau, je me permettrai de revenir ici afin d'éclairer et instruire le public des moyens de fixer dans une paix moins précaire, les relations entre les masses ouvrières et agrariennes, ou plutôt entre employeurs et employés, sous les sanctions de l'autorité. S.

HERNIÉS - VARICES, CORSETS - CEINTURES
PIEDS SENSIBLES, AFFAÏSÉS
 Le bandagiste orthopédiste

Maurice Vogt de Montreux
 donnera sa consultation mensuelle mardi 4 et mercredi 5 février, au Café des Remparts à Sion.
 Prière de prendre rendez-vous, s. v. pl.
 Bandages bien adaptés, tenant la hernie comme une main.
 Bas extensibles, simples ou renforcés,
 Ceintures pour ventres taibles, après opération, descente d'estomac ou obésité;
 Supports, bandages pour pieds sensibles, déformés.
 Tous les appareils orthopédiques.

On cherche
garçon de courses
 S'adresser sous P. 1437
 Publicitas Sion.

Ancienne tannerie
 dispose encore d'un certain stock de cuirs travaillés. Offres avec prix à Rossier A., Venthône.

PÉPINIÈRES
BOCCARD FRÈRES
 PETIT-SAGONNEX GENEVE.

Arbres fruitiers et d'ornement
 Conifères, rosiers, plantes grimpantes et vivaces
 PARCS, TENNIS, JARDINS, ELAGAGES
 Engrais et spécialités horticoles C.P.H.R.

Catalogue franco
 Téléphone 2.61.13

BOIS EXTRA ABRICOTIERS LUIZET, fortes tiges

Vous êtes fatigué
 avez-vous mal dormi? Frictionner-vous avec un peu d'**Eau de Cologne 444**. Vous direz merci pour le conseil. Après raser, c'est également délicieux. Le grand flacon 0.95.
 Dépôt: Magasin Philibert, au Grand-Pont Sion.

A LOUER
 jolie chambre meublée indépendante dans immeuble moderne. Fr. 30.-. S'adresser à Mme de Preux-Mathier, Avenue des Creusets.

PERDU
 pullower en laine blanche, façon Savièse avec insigne, sur ancienne route Sion-Grimisuat, le 31 janvier entre 13 et 14 h. Le rapporteur contre récompense à M. l'ing. Théo Schnyder, av. du Midi, Sion.

A louer pour juillet ou date à convenir

appartement de 6 éventuel. 7 pièces
 tout confort. Situation très ensoleillée. Offres à Publicitas Sion sous P. 1436 S.

Soirée des Sous-Offs.
 de l'Ecole de recrues
D.A.P.
 CAFÉ SEDUNOIS — SION
 CE SOIR, LUNDI 8 FEVRIER
 INVITATION: aux officiers DAP; aux membres de la Municipalité, aux Dames du Pays.
 Se recommande: Le Comité d'organisation (Signé) La Joie.

On cherche
 à louer, appartement pour fin mars, 4 ou 5 chambres cuisine, cave galetas et bûcher. S'adresser sous chiffre 615 au bureau du journal.

Bonne pension
 à 3 fr. 50 par jour.
 S'adresser au bureau du journal

Vaches
 fraîches vèlées. S'adresser à Albert Dessimoz, Bra-mois.

PERDU
 gant, homme, brun, fourré mouton (main droite), parcours, route de Lausanne, av. du Nord, route du Rawyl. Le rapporteur contre récompense au Poste de Police, Sion.

A vendre
 à Clavoz, une vigne de 400 toises.
 S'adr: bureau du journal

A LOUER
 un appartement meublé, 2 chambres et cuisine. S'adresser au magasin Le Déluge, la Grenette, Sion.
 On demande deux bonnes

On cherche
 à louer à Sion, café ou café-restaurant. S'adresser sous chiffre P. 1438 S. Publicitas, Sion.

Effeuilleuses
 actifs. De préférence comme gain accessoire à la commission. Offres sous chiffre K 1564 G à Publicitas Vevey.

MENAGERES

N'oubliez pas, lors de vos achats, de demander les timbres du Service d'Escompte.
 Plus vite votre carnet sera rempli, plus vite vous toucherez

5.- Fr. ou 10.-

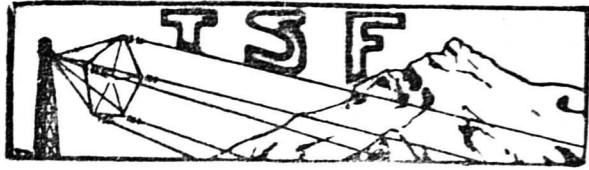
Faites vos achats auprès des commerçants qui distribuent les timbres du Service d'Escompte.

UCOVA.

Effeuilleuses
 on en demande trois bonnes. Faire offres à Ami Maréchal-Decurnex, Tartagnin sur Rolle, Vaud.

Vendeurs (euses)
 actifs. De préférence comme gain accessoire à la commission. Offres sous chiffre K 1564 G à Publicitas Vevey.

Notre No de tél 2.19.05



Emissions de Sottens
Mardi 4 février

7.15 Informations. 11.00 Emission communale. 12.29 Signal horaire. 12.30 Deux ensembles de la N. B. C. 12.45 Informations. 12 h. 55 Gramo-concert. 16.59 Signal horaire. 17.00 Emission communale. 18.00 Communications diverses. 18.05 Radio-Jeunesse. 18.25 Rythmes. 18.40 Voix universitaires. 18.50 Les études de Chopin. 19.00 Les Championnats du monde de ski. 19.10 L'Orchestre de danse Semprini. 19.15 Informations. 19.25 Echos d'ici et d'ailleurs. 20.00 Intermezzo. 21.45 Informations.

Mercredi 5 février

7.15 Informations. 10.10 Emission radioscopique. 10.40 Les contes de ma Mère l'Oye. Ravel. 11.00 Emission communale. 12.00 Musique légère. 12.29 Signal horaire. 12.30 Concert par disques. 12.45 Informations. 12.55 Suite du concert. 13.20 Les Maîtres chanteurs, Wagner. 16.59 Signal horaire. 17.00 Emission communale. 18.00 Communications diverses. 18.05 Emission pour la jeunesse. 19.00 (Cortina d'Ampezzo) Les Championnats du monde de ski. 19.10 Un disque. 19.15 Informations. 19.25 Micro-Magazine. 20.00 Ici; Ray Ventura! 20.15 L'hiver aux Grisons. 20.35 Concert symphonique par l'Orchestre de la Suisse romande. 21.25 En attendant les nouvelles... 21.45 Informations.

BIBLIOGRAPHIE

LA FEMME D'AUJOURD'HUI

Le numéro du 1er février est consacré aux bébés: Futures mamans, reportage effectué avec le concours des professeurs et des élèves de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles de Genève — De la nourriture à la nurse, par Renée Gos. — La page des fillettes. — Tes pas retenus, nouvelle par J.-A. Nèret. — En pages de mode: Voici le trousseau et le berceau de bébé; une layette bien assortie; il faut si peu de choses pour bien habiller bébé; Bébé aime tout ce qui est douillet; Une halle, une ceinture de sûreté, des chaussons et un bonnet; Nous avons une petite sœur; Vêtements faciles à élargir.

LA PATRIE SUISSE

Au sommaire du numéro du 1er février: Les magnifiques aventures de l'explorateur Stanley, grand reportage illustré. — Pour les amateurs-photographes: photographiez sans appareil, par C. H. Pilet. — La plus grande faute, nouvelle par l'écrivain tessinois G. Zoppi. — Le Théâtre Jean-Bard, reportage. — La chronique philatélique. — Toutes les actualités suisses et étrangères. — Le départ des spahis. — Les sports.

Sourtons un peu

HISTOIRES DE MILITAIRES

Devant le camp, un badaud regarde longuement le manège de deux sentinelles, qui au moment où elles arrivent face à face, font brusquement demi-tour, et s'éloignent en se tournant le dos. Finalement, il s'approche des deux soldats, les prend par le bras et leur dit paternellement:

— Allons, allons, est-ce qu'on se boude comme ça quand on fait partie du même régiment?

**

Au bon vieux temps... où l'artillerie était à ses débuts.

Le premier mestre de camp, interpellant son adversaire:

— Vous avez le choix, pour la guerre-éclair on vous envoie les boulets avec le canon... pour la guerre d'usure, on vous les envoie à la main!



EN SUEDE

Le roi-sportsman, en grande tenue de cour, pendant une réception officielle à Stockholm.

Les idées de M. Wahlen et le Valais

(Suite)

Ces dépenses grèvent démesurément, même bêtement, les caisses publiques, tant cantonales que communales. Elles empêchent bien souvent la réalisation d'une entreprise de première urgence. Une révision de la loi sur les expropriations nous semble de rigueur. Nous faisons ici allusion aux motions Giroud et Papilloud.

Entre-temps, la nouvelle loi concernant les remaniements parcellaires a été votée. Nous serons donc bref.

Le morcellement valaisan est le plus accentué de la Suisse. Tandis que le Valais possède, en moyenne, 34 parcelles par exploitation, le Tessin en a (aujourd'hui) environ 28; les Grisons 24, Argovie 6, Lucerne 4. Avec cela, nous avons, en Valais, de petites exploitations de 2-4 ha en moyenne, avec souvent 100-400 parcelles. Les parcelles de 8-20 m² ne sont pas rares. Or, tout agronome vous dira que seules les exploitations d'un nombre déterminé de parcelles, 6 au moins, sont encore favorables à une rentabilité. Il faut le dire; nous n'en avons chez nous que le 10% seulement.

Un vieil adage dit ceci: « Les parcelles éloignées anéantissent la rentabilité des parcelles proches ». « Il vaut mieux avoir la moitié du terrain arrosé que morcelé ». Avec le même effort, nous pourrions produire le double, en Valais, si le morcellement trop poussé pouvait être écarté ». Ceci, pour le temps passé.

Et si la guerre devait venir sous peu? N'oublions pas que, conformément au Code civil suisse, la mensuration cadastrale doit être terminée pour la fin de l'année 1975.

D'après des enquêtes fédérales, le Valais est tenu de remanier 70,000 ha de terrain avant de faire cette mensuration.

Dans l'état actuel, bien souvent le seul coût des bornes dépasse la valeur cadastrale de la propriété. Jusqu'à ce jour la surface remaniée est d'environ 1,000 ha. Il en reste 69,000. Pour arriver à l'exécution des décisions légales, il nous faudra donc attendre jusqu'en l'année 2630. (Ce que c'est tout de même que la confiance en la durée perpétuelle de notre République!)

Les désavantages d'un morcellement trop excessif sont connus. Les voici: perte de temps, perte de fumure, perte d'eau, perte de terrain, manque des chemins, impossibilité d'employer les matières agricoles, servitudes; l'arboriculture, même la culture de la vigne sont rendues problématiques, sinon impossibles dans bien des parcelles.

Par la déduction parcellaire, avec le même travail fourni, la production sera double dans des terrains arrosés. Ces remaniements créent-ils du travail? La réponse est simple pour qui connaît notre agriculture. Fixons le coût de l'ha de terrain à remanier à fr. 500.— soit à 0,05 le m², y compris: mensuration, abornement, construction des chemins de dévestiture et des bisses d'irrigation.

Francs 400.— restant pour la main-d'œuvre, ceci ferait, pour notre canton 7,000x400 = 28,000,000 frs. de salaire sur une dépense totale de 35,000,000 frs. Ce travail se fera dans un temps assez long, disons 40 ans. L'amélioration de la situation de nos paysans en deviendra certaine. Elle pourra même résorber l'excédent des naissances en Valais, qui est de 1200 unités annuellement. N'oublions pas que la force d'un peuple réside dans l'agriculture et dans le sol natal. (Nihil solidum nisi solum).

Ce qu'un peuple gagne par la guerre se perdra facilement par la guerre aussi. Ce n'est pas le cas en ce qui concerne le sol gagné par la charrie et par la bêche. Le soldat qui, en temps de paix, cultive le sol de ses aïeux le défendra plus âprement en temps de troubles, car, pour lui, à côté de la défense de son idéal, la liberté, idéal qui est le nôtre à tous, il aura à défendre au surplus son foyer. (à suivre)

UNE ANNONCE

dans la

« FEUILLE D'AVIS DU VALAIS »
atteint toujours son but

Idées nouvelles

Nos interviews

Quelques minutes avec M. Maret

vice-directeur de la régie des alcools.

M. Maret, le sympathique vice-directeur de la régie des alcools, me reçoit dans son vaste bureau situé dans le bâtiment de la régie, à la Länggasstr., à Berne. Pièce sobre, ornée de quelques toiles lumineuses lui rappelant le pays des lacs. M. Maret est Neuchâtelois. Il possède cet art discret de recevoir qui met immédiatement les gens à l'aise.

— Je désire vous interroger sur les finances de la régie des alcools, sur leur évolution dès le début de notre nouveau régime qui, je crois, se heurta à certaines difficultés?

— Oui. Vous savez que la Confédération doit prendre en charge la production d'eau-de-vie de fruits à pépins du pays. Au début, la régie des alcools dut assumer cette obligation alors qu'elle ne réalisait pas encore les recettes que devait lui assurer la nouvelle loi. De grandes quantités d'eau-de-vie de la régie. Durant les trois premières années, nous dûmes prendre en charge pour 15 millions d'eau-de-vie de fruits à pépins par année. Les recettes provenant de la vente du trois-six de bouche et des impôts ne se montèrent qu'à 5 millions. D'où les déficits qui s'élevèrent à 30 millions.

— Comment a-t-on remédié à cette situation?

— Dès 1936, la régie des alcools a intensifié les mesures prévues dans la loi pour utiliser les excédents de fruits et les déchets de la cidrerie sans distillation. Cette politique a rapidement fait baisser les chiffres des livraisons d'eau-de-vie pour la prise en charge de l'eau-de-vie. Ils n'ont atteint que 11/2 million env. par année. Nous avons donné chaque année 1,400,000 Fr. pour l'utilisation des fruits sans distillation et 300,000 frs. pour encourager la transformation des vergers. Ces méthodes se sont révélées efficaces, puisque nous avons fait des bénéfices.

— Quels sont ces bénéfices?

— Ils ont été de 5 millions en chiffre l'exercice 1936-37, de 5 millions encore 1937-38, de 6 millions l'année suivante, fin l'année dernière ils ont atteint 14 millions.

— Peut-on prévoir quels seront les bénéfices de l'année prochaine?

— Si la situation économique reste la même jusqu'à la fin de l'exercice, il y a d'espérer un bénéfice de 14 millions environ.

— Les dettes sont donc amorties?

— Oui. Dès les premiers bénéfices nous avons en outre versé aux cantons 30 par tête de population pour qu'ils puissent soutenir leurs œuvres d'utilité publique. Dès l'année prochaine, les bénéfices seront répartis normalement, selon la répartition entre la Confédération et les cantons. Vous savez peut-être que les cantons doivent sacrifier le dixième de leur part à la lutte contre l'alcoolisme. Quant à la part de la Confédération, elle sera affectée aux institutions de secours et d'assurance-vieillesse survivants.

— Que pensez-vous de l'initiative...

— Cette initiative est certainement rétrograde. Elle veut rétablir le statu quo qu'on a précisément voulu réformer par notre nouvelle loi sur l'alcool. La liberté de la distillation telle qu'elle la préconise ramène à un état de choses intenable, à l'anarchie. Cette initiative est contraire à l'hygiène, elle renait le danger de l'abus de l'eau-de-vie. A l'heure actuelle, il ne faudrait que notre pays redevienne un des plus consommateurs d'eau-de-vie. Mais il faut prier que le peuple suisse saura voir et trouver son intérêt supérieur et que les signataires de l'initiative, devant les l'œuvre accomplie ces dernières années, se visèrent au moment des votations...

UN GIL BLAS VALAISAN?

(Suite)

Entraîné en Pologne par un frère illuminé, notre Valaisan y tombe dans un piège, se fait dépouiller de tous ses biens et reste une nuit entière attaché à un arbre. Un ours arrive, suivi d'une meute. Les piqueurs dévalent la victime, un seigneur s'intéresse à son sort, l'amène en son château. Le tableau de ces gens, une fois de plus, est savoureux. Voici la fille du maître:

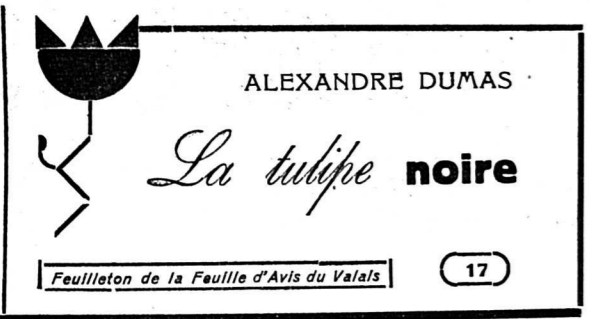
« Irana avait parfaitement le caractère de sa nation. Pplus belle que jolie, elle portait sur une coupe de visage allongé, les traits les plus expressifs. Des sourcils noirs-jais surmontaient des yeux vifs et brillants, et des cheveux de la même couleur ombrageaient un front majestueux. Un nez court, mais un peu gros, des lèvres très apparentes et bordées d'un rouge vif, des dents d'ivoire, une taille noble et élancée, un port de reine... » Il s'enfuit avec elle.

Enrichi, ruiné, heureux, malheureux, au comble de la félicité, puis jeté dans les affres de l'agonie, voilà notre homme à Vienne et ce sont des pages remarquables qui nous peignent la ville, les habitants, les caractères. Ici, on ne peut plus en douter: il s'agit bien d'un témoignage personnel, alerte, charmant. De nouveau, l'apparition d'un monarque éclairé, Joseph II, que notre auteur réhabilite avec une verve généreuse et pas mal d'esprit. Mariage annulé, nouvel échec, enrôlement forcé dans les troupes autrichiennes. Campagne d'Italie de 1795. Sentinelle devant Aoste, notre Bernard est

pris du mal du pays. Il déserte, rentre à par les cols, obtient le pardon de ses fautes, épouse Marianne qui, pendant qu'il errait à travers l'Europe, lui a donné un fils. Le narrateur prend congé de nous en nous encourageant à la vertu.

Tel est le récit que vient de faire paraître dans la « Gazette de Lausanne » l'écrivain sédunois et valaisan Maurice Zermatten. C'est une page d'histoire locale, pleine de vie. A ce titre, nous croyons qu'elle a fort été goûtée, également, de nos lecteurs. M. Maurice Zermatten nous pardonne la raison de l'intention, d'avoir reproduit ici, étude, aussi fouillée que pleine de détails.

L'auteur conclut ainsi: La facilité extrême du style, l'allégresse du récit semblent bien nous prouver nous voici devant un écrivain de métier. écrivain? Certaines notations n'ont pu être critiquées que par un Valaisan — ou tout au moins par quelqu'un qui vécut longtemps en Valais. Alors? Pierre-Joseph de Riedten? Outre qu'il était assez fier de ses origines et ne paraît point avoir chéri l'anonymat, ses poèmes sont trop médiocres pour laisser espérer une prose si délicate. D'ailleurs s'il connaissait Vienne et l'Autriche, il ne nous aurait-il pas promené dans les rues françaises, ce colonel de Louis XVIII? On pose la question. Qui répondra? Maurice Zermatten



Puis, ramassant le caïeux, qu'il mit dans le creux de sa main pour l'examiner.

— Bon! dit-il; en voilà déjà un intact. Diable de Craeke, va! entrer ainsi dans mon séchoir! Voyons à l'autre, maintenant.

Et sans lâcher l'oignon fugitif, van Baerle s'avança vers la cheminée, et à genoux, du bout du doigt, se mit à palper les cendres qui heureusement étaient froides.

Au bout d'un instant, il sentit le second caïeux.

— Bon, dit-il, le voici.

Et le regardant avec une attention presque paternelle:

— Intact comme le premier, dit-il.

Au même instant, et comme Cornélius, encore à genoux, examinait le second caïeux, la porte du séchoir fut secouée si rudement et s'ouvrit de telle façon à la suite de cette secousse, que Cornélius sentit monter à ses joues, à ses oreilles, la flamme de cette mauvaise conseillère que l'on nomme la colère.

— Qu'est-ce encore? demanda-t-il. Ah çà! devient-on fou cœns?

— Monsieur! monsieur! s'écria un domestique se précipitant dans le séchoir avec le

visage plus pâle et la mine plus effarée que ne les avait Craeke.

— Eh bien? demanda Cornélius, présageant un malheur à cette double infraction de toutes les règles.

— Ah! monsieur, fuyez, fuyez vite! cria le domestique.

— Fuir, et pourquoi?

— Monsieur, la maison est pleine de gardes états.

— Que demandent-ils?

— Ils vous cherchent.

— Pour quoi faire?

— Pour vous arrêter.

— Pour m'arrêter, moi?

— Oui, monsieur, et ils sont précédés d'un magistrat.

— Que veut dire cela? demanda van Baerle en serrant ses deux caïeux dans sa main et en plongeant son regard effaré dans l'escalier.

— Ils montent, ils montent! cria le serviteur.

— Oh! mon cher enfant, mon digne maître, cria la nourrice en faisant à son tour son entrée dans le séchoir. Prenez votre or, vos bijoux, et fuyez!

— Mais par où veux-tu que je fuie, nourrice? demanda van Baerle.

— Sautez par la fenêtre.

— Vingt-cinq pieds.

— Vous tomberez sur six pieds de terre grasse.

— Oui, mais je tomberai sur mes tulipes.

— N'importe, sautez.

Cornélius prit le troisième caïeux, s'appro-

cha de la fenêtre, l'ouvrit, mais à l'aspect du dégât qu'il allait causer dans ses plates-bandes bien plus encore qu'à la vue de la distance qu'il lui fallait franchir.

— Jamais, dit-il.

Et il fit un pas en arrière.

En ce moment on voyait poindre à travers les barreaux de la rampe les hallebardes des soldats.

La nourrice leva les bras au ciel. Quant à Cornélius van Baerle, il faut le dire à la louange non pas de l'homme mais du tulipier, sa seule préoccupation fut pour ses inestimables caïeux.

Il chercha des yeux un papier où les envelopper, aperçut la feuille de la Bible déposée par Craeke sur le séchoir, la prit sans se rappeler, tant son trouble était grand, d'où venait cette feuille, y développa les trois caïeux, les cacha dans sa poitrine et attendit.

Les soldats, précédés du magistrat, entrèrent au même instant.

— Etes-vous le docteur Cornélius van Baerle? demanda le magistrat, quoiqu'il connaît parfaitement le jeune homme; mais en cela il se conformait aux règles de la justice ce qui donnait, comme on le voit, une grande gravité à l'interrogation.

— Je le suis, maître van Spennen, répondit Cornélius en saluant gracieusement son juge, et vous le savez bien.

— Alors! livrez-nous les papiers séditieux que vous cachez chez vous.

— Les papiers séditieux? répéta Cornélius tout abasourdi de l'apostrophe.

— Oh! ne faites pas l'étonné.

— Je vous jure, maître van Spennen, reprit Cornélius, que j'ignore complètement ce que vous voulez dire.

qu'étaient les papiers remis par le Ruat Pulten à son fils, preuve que la police avait été parfaitement renseignée.

— Ah! vous ne voulez pas? dit van Spennen, voyant que Cornélius restait immobile de stupefaction. Je vais donc l'ouvrir moi-même.

Et ouvrant le tiroir dans toute sa longueur le magistrat mit d'abord à découvert vingtaine d'oignons, rangés et étiquetés avec soin; puis le paquet de papier dans le même état exactement où il avait été remis à son fils par le malheureux Corneille de Witt.

Le magistrat rompit les cires, déchira l'enveloppe, jeta un regard avide sur les premiers feuillets qui s'offrirent à ses regards, et cria d'une voix terrible:

— Ah! la justice n'avait donc pas reçu faux avis!

— Comment! dit Cornélius, qu'est-ce de cela? — Ah! ne faites pas davantage l'ignorant, monsieur van Baerle, répondit le magistrat et suivez-nous.

— Comment! que je vous suive! s'écria le docteur.

— Oui, car au nom des états, je vous y réte.

On n'arrêta pas encore au nom de la laume d'Orange. Il n'y avait pas assez de temps qu'il était stathouder pour cela.

— M'arrêter! s'écria Corneille, mais que je donc fait?

— Cela ne me regarde point, docteur, vous expliquerez avec vos juges.

— Où cela?

— A la Haye.

(à suivre)